



Programme de formation



**Durée : 13h
minimum**

**Permis
BEA PMR**

Objectifs

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de conduire un véhicule de catégorie B en boîte automatique et adapté au handicap de moins de 3,5 tonnes.

Déroulé



Evaluation de départ (1h sur simulateur de conduite ou en voiture)

Afin de déterminer un volume horaire indicatif nécessaire à l'obtention de la formation.

Formation Théorique (Code de la Route)

Préparation à l'Epreuve Théorique Générale (ETG) par des cours et des tests portant sur 10 thématiques :

- La législation
- Le conducteur
- La route
- La mécanique
- Les autres usagers
- Les précautions pour prendre et quitter son véhicule
- Les notions diverses (documents administratif, infractions...)
- Les premiers secours
- La sécurité à bord du véhicule
- L'environnement



Formation Pratique (minimum 13h de Leçons de Conduite ou 20h dont 4h possibles sur simulateur)

Apprentissage selon le référentiel suivant :

Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte	Evaluer et maintenir les distances de sécurité	Suivre un itinéraire de manière autonome
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation	Croiser, dépasser, être dépassé	Préparer et effectuer un voyage de longue distance en autonomie
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire	Adapter l'allure aux situations	Passer les virages et conduire en déclivité	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
Démarrer et s'arrêter	Tourner à droite et à gauche en agglomération	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur, ABS, aides à la circulation)
Utiliser la boîte de vitesses	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
Diriger la voiture en avant, en ligne droite et en courbe en adaptant son allure et sa trajectoire	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	Pratiquer l'écoconduite
Regarder autour de soi et avertir	Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité		

Programme de formation



**Permis
BEA PMR**

Public visé et Prérequis

- Être âgé de 16 ans ou de 15 ans dans le cadre de l'Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC)
- Maîtriser la langue française (à l'oral et à l'écrit)
- Avoir satisfait à une évaluation préalable (sur simulateur de conduite ou en voiture)
- Avoir obtenu un résultat favorable à l'Épreuve Théorique Générale (ETG), il y a moins de 5 ans
- Dans le cas de certains handicaps ou pathologies, avoir passé le contrôle médical préalable auprès d'un médecin de ville agréé par le préfet du département de votre lieu de résidence

Modalités pédagogiques

- Formation théorique pouvant s'effectuer à distance ou à l'auto-école
- Formation pratique en présentiel

Encadrement

- Enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière diplômé(e) et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

Méthodes et Moyens pédagogiques

- Salles de cours équipées de moyens multimédia
- Applications d'apprentissage du code de la route
- Véhicules adaptés à l'enseignement et disposant d'équipements spécifiques au handicap
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage numériques
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

Evaluation de la formation et Conditions de réussite

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature à chaque fin de séance et contresignée par le formateur
- Évaluations formatives après chaque leçon de conduite dans le cadre de la validation des compétences
- Évaluation finale : épreuve pratique de 32 minutes. Pour être reçu, 20 points minimum sans erreur éliminatoire sont nécessaires.
- Un questionnaire est mis à la disposition du candidat à l'issue de sa formation pour mesurer sa satisfaction et noter d'éventuels points d'améliorations

Sanction

- Examen favorable, validé par l'inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière

Programme de formation valable dans les auto-écoles CER Conduit'En Route

Nos Agences



CONDUIT'EN ROUTE
CHALON | GERGY | TOURNUS | CLUNY | ST GERMAIN | CUISERY

CER Chalon

41, Place de Beaune
71 100 CHALON-SUR-SAÔNE
Agrément E 22 071 000 90

CER Gergy

10, Place Mugnier
71 590 GERGY
Agrément E 18 071 000 70

CER Tournus

21, Place de l'Hôtel de Ville
71 700 TOURNUS
Agrément E 21 071 000 40

CER Cluny

45, Rue Prud'Hon
71 250 CLUNY
Agrément E 22 071 000 40

CER Saint-Germain

11, Place du Marché
71 370 SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN
Agrément E 23 071 000 20

CER Cuisery

41, Rue petite Vigne des Louis
71 290 CUISERY
Agrément E 24 071 000 40